



V1 2026

LIVRET D'ACCUEIL

de l'apprenant en situation de handicap



V1 2026

LIVRET D'ACCUEIL

de l'apprenant en situation de handicap

Mot d'accueil

Un cadre bienveillant et inclusif

Nous sommes heureuses de vous accueillir au sein de notre établissement.

Chez Performance Business School, nous croyons que chaque apprenant doit pouvoir apprendre, évoluer et réussir dans un environnement adapté à ses besoins.

Si vous êtes en situation de handicap, visible ou invisible, temporaire ou durable, nous sommes là pour vous accompagner en toute confidentialité et sans jugement.

Vous n'êtes pas seul(e) : des solutions existent, et nous les construisons avec vous.

Notre engagement pour l'inclusion

Égalité des chances	Accessibilité des formations	Adaptation des parcours
---------------------	------------------------------	-------------------------

Nous nous engageons à accueillir les apprenants sans discrimination, à favoriser l'autonomie et la réussite de chacun et à proposer, lorsque cela est nécessaire, des aménagements adaptés.

Badge "Développe l'accessibilité des formations"



Performance Business School est engagée dans une démarche d'amélioration continue de l'accessibilité de ses formations. Dans ce cadre, l'établissement a obtenu le badge numérique ouvert "Développe l'accessibilité des formations", délivré par la Ressource Handicap Formation.

[Consulter notre badge officiel](#)

Accessibilité

Notre adresse

**101 Avenue Desmazures
Îlot les Picotières
83110 Sanary-sur-Mer**

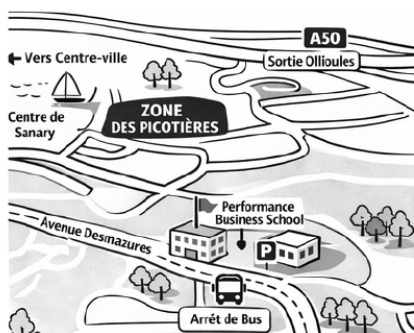
Accès adapté aux personnes à mobilité réduite (PMR)

- Entrée accessible de plain-pied
- Accès PMR
- Parking souterrain Les Picotières : 107 Rue Robert Schuman 83110 Sanary-sur-Mer, ouvert 24h/24
- Ascenseur avec accès direct dans l'école depuis le parking

Accès en bus

Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume
Ligne 52 - arrêt Cousteau (arrêt Centre culturel)

En images



Disponibilité

Si vous avez besoin d'un accompagnement pour accéder à l'établissement (handicap moteur, visuel, auditif ou autre), merci de contacter l'école au 04 94 07 85 82 avant votre venue afin d'organiser votre accueil dans les meilleures conditions.

Référent handicap

Votre interlocuteur privilégiée

La référente handicap vous accompagne tout au long de votre parcours, en lien avec l'équipe pédagogique, les formateurs et, si nécessaire, les partenaires spécialisés.

L'analyse de vos besoins

L'étude des aménagements envisageables

La mise en place et le suivi des adaptations

La coordination avec l'équipe pédagogique

Kelly saez

Référent handicap

Téléphone : 04 94 07 85 82

Mail : contact@pbschool.fr

Toutes les informations communiquées dans le cadre de cet accompagnement sont strictement confidentielles.
Aucune information n'est transmise sans l'accord de la personne concernée.

“L'école est le tremplin où les rêves prennent leur élan et où chaque esprit curieux découvre son potentiel infini.”

Quels handicaps sont concernés ?

Nous prenons en compte tous les types de handicap, visibles ou invisibles, temporaires ou durables.

- Handicap moteur
- Handicap visuel ou auditif
- Troubles cognitifs : DYS, TDAH, troubles de l'attention
- Troubles du spectre de l'autisme
- Handicap psychique
- Maladies invalidantes ou maladies chroniques
- Fatigue importante, troubles anxieux ou difficultés de concentration

Chaque situation est unique : nous adaptons nos réponses à vos besoins, sans jugement.

Quels aménagements possibles ?

Pendant la formation

- Supports pédagogiques adaptés : numériques, audio, visuels ou agrandis
- Adaptation des modalités pédagogiques et du rythme
- Temps supplémentaire lorsque la situation le justifie
- Accompagnement individualisé
- Organisation d'un suivi spécifique
- Investissement dans du matériel adapté lorsque cela est possible

Les aménagements sont étudiés au cas par cas, après échange avec la référente handicap et analyse des besoins.

Lors des évaluations

Temps majoré

Aménagement des épreuves

Salle dédiée si nécessaire

Accessibilité des locaux

Mobilisation humaine ou technique adaptée

Coordination avec le certificateur lorsque l'aménagement relève de sa compétence

Comment bénéficier d'un accompagnement ?

La démarche est volontaire. Vous pouvez signaler votre situation avant votre entrée en formation, lors de votre inscription ou à tout moment pendant votre parcours.

1

Signalez votre situation

2

Contactez la référente
handicap

3

Échangez sur vos besoins

4

Mise en place d'un plan
d'adaptation si nécessaire

Après l'échange avec la référente handicap, les besoins identifiés peuvent donner lieu à un plan d'adaptation individualisé, formalisé et suivi tout au long du parcours, avec l'accord de l'apprenant.

Les informations que vous partagez sont strictement confidentielles. Aucune information n'est transmise sans votre accord.

Partenaires mobilisables

Un accompagnement construit avec les bons interlocuteurs

Selon les besoins identifiés, Performance Business School peut orienter ou collaborer avec des partenaires spécialisés afin de rechercher les solutions les plus adaptées.

Acteurs institutionnels	Formation et apprentissage
• MDPH • Agefiph • Cap Emploi • France Travail • FIPHFP pour les situations relevant du secteur public	• Ressource Handicap Formation • OPCO selon la branche professionnelle • Professionnels de santé • Ergothérapeutes • Associations ou services sociaux spécialisés

Reconnaissance administrative et accompagnement

La reconnaissance administrative du handicap, comme la RQTH, n'est pas obligatoire pour venir échanger avec nous. Certaines situations peuvent être récentes, temporaires, en cours de diagnostic ou non déclarées administrativement.

Cependant, certains aménagements spécifiques, aides techniques ou dispositifs de compensation peuvent nécessiter des justificatifs afin d'être étudiés et mis en place dans le respect du cadre applicable.

Livret d'accueil et lien utile

Badge officiel : [ouvrir le badge "Développe l'accessibilité des formations"](#)

Avancer main dans la main

Dans une démarche collaborative, nous vous invitons à exprimer vos besoins le plus tôt possible, à participer aux échanges sur votre accompagnement et à respecter les modalités mises en place.

Votre implication est essentielle pour construire un parcours réussi.

Questions fréquentes

Suis-je obligé(e) de déclarer mon handicap ?	Non. Cette démarche est volontaire. Cependant, elle permet d'étudier et de mettre en place des aménagements adaptés.
Mon handicap sera-t-il communiqué aux formateurs ?	Seulement avec votre accord et uniquement les informations nécessaires à votre accompagnement.
Puis-je demander un aménagement en cours de formation ?	Oui, à tout moment. Il est toutefois conseillé d'en parler le plus tôt possible afin d'anticiper les solutions.
Puis-je être accompagné(e) si je n'ai pas encore de reconnaissance administrative ?	Oui. Vous pouvez échanger avec la référente handicap même si votre situation n'est pas encore reconnue administrativement.

Performance Business School reste disponible pour vous accompagner avec écoute, confidentialité et bienveillance.

Contact : 04 94 07 85 82 - contact@pbschool.fr